Politique culturelle

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Plan d'action

Adoptée le 19 août 2008

Plan d'action

1. L'ORGANISATION DE LA VIE CULTURELLE

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
1.1. Objectif : Ajuster ses investissements en culture à la moyenne québécoise afin de rencontrer les besoins présents et émergents et plus spécifiquement, les besoins des citoyens démunis.					
1.1.1. Établir un plan directeur d'investissements en immobilisations.	SRC	Comité de suivi	Moyen	Année 1	2
1.1.2. Consigner les informations relatives aux dépenses affectées en culture.	SRC		Minime	Année 1	1
1.1.3. Mettre en place un mécanisme de vigie concernant les programmes de financement pouvant contribuer au développement culturel (ex. site intranet).	SRC	Comité de suivi	Minime	Année 1	1
1.1.4. Mettre en place un programme de soutien aux projets novateurs poursuivant les objectifs de la politique culturelle.	SRC	Comité de suivi	Moyen	Année 3	1

[1] **Impact budgétaire**
Impact budgétaire minime : - 3 000 $
Impact budgétaire important : 20 000 $ à 50 000 $
Impact budgétaire moyen : 3 000 $ à 20 000 $
Impact budgétaire considérable : + 50 000 $

[2] **Priorité**
1 : Priorité 2 : Haute importance 3 : Pertinence démontrée

Sommaire

PLAN D'ACTION
L'organisation de la vie culturelle p.3-4
La reconnaissance et le soutien p.5
La programmation p.6-7
Les lieux p.8-9
COMITÉ DE SUIVI p.10

Conception graphique : EurêkArt
Photos de la brochure : André Barrette

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
1.2. Objectif : Soutenir le développement culturel en assurant la disponibilité de ressources humaines suffisantes.					
1.2.1. Établir la mission de la Ville dans le secteur du développement culturel et organiser ses services aux plans de la promotion, du recrutement, de la diffusion…	SRC		Minime	Année 1	1
1.2.2. Mettre en place un comité de suivi à la politique culturelle[3].	Conseil municipal	SRC	Minime	Année 1	1
1.2.3. Rendre disponible une ressource chargée de la concertation et du réseautage.	SRC		Moyen	Année 1	1
1.2.4. Rendre disponible une ressource pour soutenir les organismes dans la réalisation de leur mission et l'accomplissement des tâches administratives.	SRC		Moyen	Année 2	1
1.3. Objectif : Favoriser l'implication des jeunes[4] dans l'organisation de la vie culturelle.					
1.3.1. Développer une stratégie d'intervention (programmes, activités, moyens de promotion et de recrutement) spécifique au profil des jeunes dans la perspective de mettre en place des actions spécifiques.	SRC	Conseil municipal PRAQ MDJ 12/17 Maison familiale	Moyen	Année 1	1

[3]**Regroupement de représentants d'organismes et d'institutions** œuvrant dans le domaine de la culture et contribuant à la mise en œuvre de la politique (+ un représentant du milieu des jeunes).

[4]**Les personnes de 12 à 25 ans**

2. LA RECONNAISSANCE ET LE SOUTIEN

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
2.1. Objectif : Mettre en place des mécanismes permanents de communication et concertation entre les organismes et les acteurs culturels et soutenir le réseautage.					
2.1.1. Produire un bottin des ressources (en lien avec 2.3.1).	SRC	Comité de suivi Organismes culturels	Minime	Année 2	2
2.1.2. Réaliser annuellement une rencontre d'échanges entre les intervenants du secteur culturel (en lien avec 3.1.2).	SRC	Comité de suivi	Minime	Année 1	1
2.1.3. Encourager la réalisation d'un outil d'information et de publicité regroupant toutes les activités et les événements culturels (en lien avec 2.4.1.).	SRC	Comité de suivi Organismes culturels	Moyen	Année 2	2
2.2. Objectif : Assurer un soutien adéquat et équitable aux organismes offrant des activités à la population dans le domaine de la culture.					
2.2.1. Rendre disponible une ressource pour soutenir les organismes dans la réalisation de leur mission et l'accomplissement des tâches administratives (idem à 1.2.4.).	SRC		Moyen	Année 2	1
2.3. Objectif : Encourager l'émergence et la mise en valeur de talents locaux.					
2.3.1. Produire et garder à jour un répertoire des artistes et travailleurs culturels campivallensiens (en lien avec 2.1.1).	SRC	Comité de suivi Conseil culturel de la MRC	Moyen	Année 2	2
2.3.2. Développer une politique de reconnaissance de l'excellence propre au milieu culturel (en lien avec 2.4.3.).	SRC	Comité de suivi	Minime	Année 3	3

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
2.4. Objectif : Inciter le milieu privé à investir dans le secteur de la culture.					
2.4.1. Inciter le milieu des affaires à s'impliquer dans la création d'un outil d'information et de publicité regroupant toutes les activités et les événements culturels (en lien avec 2.1.3.).	SRC	Comité de suivi Organismes culturels	Moyen	Année 2	2
2.4.2. Inciter le milieu des affaires à collaborer à la mise en place d'un programme d'accès à coûts réduits aux activités culturelles (en lien avec 3.2.3.).	SRC	Collège Organismes culturels	Moyen à considérable selon l'approche	Année 2	1
2.4.3. Contribuer à la mise en œuvre de politique de reconnaissance de l'excellence propre au milieu culturel (en lien avec 2.3.2.).	SRC	Comité de suivi	Minime	Année 3	3

3. LA PROGRAMMATION

3.1. Objectif : Soutenir les acteurs culturels dans la mise sur pied des projets pour intéresser l'ensemble de la population et particulièrement les jeunes de Salaberry-de-Valleyfield et les citoyens démunis.					
3.1.1. Mettre en place et animer un programme de cours et d'ateliers culturels.	SRC	Collège Organismes culturels	Moyen	Année 3	2
3.1.2. Organiser annuellement une foire du loisir culturel (en lien avec 2.1.2.).	SRC	Collège Organismes culturels	Moyen	Année 1	2

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
3.2. Objectif : Mettre en place des programmes pour faciliter l'accessibilité à la culture.					
3.2.1. Encadrer les activités de graffitis : murs légaux, murales, concours (en lien avec 4.1.3.).	SRC	Collège Commission scolaire PRAQ MDJ 12/17 Valédar	Minime	Année 2	2
3.2.2. Réaliser un concours de vidéo et vidéoclip.	SRC	Collège Commission scolaire MDJ 12/17	Minime	Année 3	3
3.2.3. Mettre en place, en collaboration avec le milieu privé, un programme d'accès à coûts réduits aux activités culturelles (en lien avec 2.4.2).	SRC	Collège Commission scolaire Organismes culturels	Moyen	Année 2	1
3.2.4. Mettre en place et soutenir un programme d'activités culturelles en milieu scolaire (folklore, etc.).	SRC	Collège Commission scolaire Organismes culturels PRAQ	Moyen	Année 3	3
3.2.5. Réaliser un répertoire des lieux historiques et patrimoniaux, en faire une diffusion et y adjoindre un programme de sensibilisation (en lien avec 4.1.2).	SRC	Musée de société des Deux-Rives Société d'histoire et de généalogie de Salaberry CPAQ	Moyen	Année 3	2
3.2.6. Établir une politique du patrimoine (matériel et immatériel).	SRC Urbanisme	Équipe du SRC Société d'histoire et de généalogie de Salaberry Musée de société des Deux-Rives CPAQ	Moyen	Année 3	2

4. LES LIEUX

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
4.1. Objectif : Rendre disponibles les lieux et les équipements nécessaires afin de permettre l'atteinte du but de la politique et ce, tant au plan de la pratique, de la création, de la production, de la diffusion et de l'interprétation et la conservation du patrimoine.					
4.1.1. Réaliser un inventaire et une analyse des lieux en lien avec les besoins, notamment en ce qui a trait à la conservation du patrimoine et aux archives (en lien avec 1.1.1.).	SRC	Équipe du SRC Société d'histoire et de généalogie de Salaberry Musée de société des Deux-Rives CPAQ	Moyen	Année 2	3
4.1.2. Réaliser un répertoire des lieux historiques et patrimoniaux (en lien avec 3.2.5.).	SRC Urbanisme	Équipe du SRC Société d'histoire et de généalogie de Salaberry Musée de société des Deux-Rives CPAQ	Moyen	Année 3	2
4.1.3. Rendre disponible, animer et promouvoir des lieux d'expression et de diffusion culturelle qui font une grande place aux jeunes.	SRC	Musée de société des Deux-Rives Commission scolaire Collège Café Agora Autres organismes culturels touchés par les jeunes PRAQ	Important	Année 1	1

Action	Responsable	Collaborateurs interpellés	Impact budgétaire[1]	Échéance	Priorité[2]
4.1.4. Réaliser la deuxième phase d'expansion du site permanent du Musée.	SRC	Musée de société des Deux-Rives Organismes culturels MCCCFQ Patrinoine Canada	Important	Année 3	1
4.2. Objectif : Faciliter l'échange de services entre les organismes.					
4.2.1. Mettre en place et rendre disponible à tous les organismes un inventaire commun des équipements.	SRC	Équipe du SRC	Minime	Année 2	3

Comité de suivi

Mandat :

- Conseiller la Ville en matière de développement culturel;
- Évaluer et actualiser annuellement le plan d'action et les mesures mises de l'avant pour soutenir l'application de la politique culturelle.

Salaberry-de-Valleyfield
Capitale régionale du Suroît

La politique culturelle de Salaberry-de-Valleyfield est une réalisation des intervenants du milieu culturel campivallensien en collaboration étroite avec la coordination à la vie culturelle et communautaire du Service récréatif et communautaire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.